

Motion du Conseil d'Administration du Collège Pascal Paoli de Corte

Nous, membres du Conseil d'Administration du collège Pascal Paoli, apprenons le gel programmé de la classe de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) par le Rectorat de Corse à la rentrée 2018.

Les élèves actuellement scolarisés dans cette classe ne sont donc pas assurés de pouvoir poursuivre leurs études dans ce cursus l'année prochaine.

Quel sera leur avenir ? Pour l'instant, aucune solution n'a été proposée !

En effet, il ne saurait être question que ces élèves soient pris en charge par le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de l'établissement.

De plus, il a été demandé aux directeurs d'écoles primaires du bassin cortenais de ne pas orienter d'élèves en classe de SEGPA dans notre établissement alors que ce dispositif est en place actuellement.

Quel est le devenir de ces élèves en grande difficulté scolaire ?

Devront-ils faire des kilomètres quotidiennement pour prétendre avoir une scolarité adaptée ?

Peut-on demander à des élèves de sixième d'être mobiles sachant que les élèves plus âgés ont du mal à l'être ?

Nous rappelons qu'il s'agit de la seule SEGPA du Centre Corse, région rurale, montagnarde et enclavée, déjà fortement impactée par le manque de structures spécialisées.

Cette classe accueille des élèves relevant du dispositif SEGPA mais également des élèves en grande difficulté, signalés par les enseignants et ayant besoin d'une aide spécialisée et ponctuelle. Cette structure est donc vitale pour l'épanouissement personnel de tous les élèves et répond à la volonté affichée par le Président Macron lors de la première Conférence nationale des territoires (17 juillet 2017) : « les territoires ruraux ne peuvent plus être une variable d'ajustement » nous assurait-il alors.

En outre, la volonté du gouvernement actuel n'est-elle pas de promouvoir l'apprentissage professionnel et de donner une chance de réussite à tous les élèves?

Eu égard à ces motifs, le Conseil d'Administration du collège réuni ce lundi 19 février :

- Demande un entretien auprès de Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Corse dans les plus brefs délais.
- Affirme, dans la diversité de sa composition, être déterminé à se battre énergiquement pour le maintien de cette classe.
- Envisage le cas échéant différentes actions, notamment des grèves et des blocages de tous ordres, dès la rentrée des vacances d'hiver.

Nous tenons à garantir l'égalité des chances de tous nos élèves.